

EPS ACCOMPAGNEMENT À LA SAISIE DES NOTES CCF SESSION 2024

MAI JUIN 2024



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Distribution des lots aux enseignants concernés depuis Santorin (par les chefs d'établissement)

Chaque enseignant est responsable de la saisie des notes de ses groupes (=lots) EPS dans les différents diplômes (Santorin)

La saisie s'effectue AFL par AFL (ou AFLP par AFLP)

La répartition des points par AFL (ou AFLP) est également à préciser

La case « appréciations » n'est pas à remplir sauf si cas particuliers



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement



- <u>A l'année</u>: saisir DI+DI+DI et ajouter un commentaire
- Elève avec une seule note :
 - si l'enseignant souhaite maintenir la note alors saisir DI+DI+Note (possibilité d'ajouter un commentaire)
 - Si l'enseignant ne souhaite pas maintenir la note alors saisir DI+DI+DI et ajouter un commentaire en indiquant la note modifiée



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Protocole adapté:

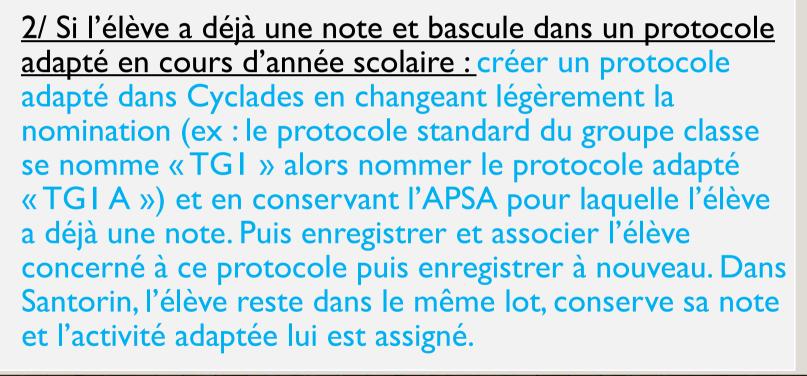
- Le référentiel de l'activité adaptée doit être envoyée à la commission académique
- 2 cas de figure :

I/Si le protocole adapté a été anticipé avant le retour à la commission académique en Novembre, alors affecter l'élève à ce protocole adapté et saisir ses notes



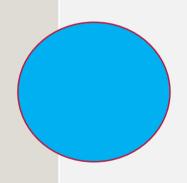
Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Protocole adapté:





Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

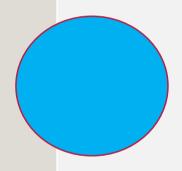


Protocole adapté:

2/ Si l'élève a déjà une note et bascule dans un protocole adapté en cours d'année scolaire: Par exemple, l'élève est inscrit dans un protocole danse-musculation-CO. Il a obtenu 12 en danse et bascule en protocole adapté. L'enseignant créé alors un protocole adapté en maintenant l'APSA danse. Ainsi, la note sera conservée et l'élève reste dans le lot de l'enseignant.



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

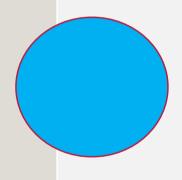


Commission d'établissement :

Pour l'organisation de votre commission, votre chef d'établissement peut extraire le fichier des notes en suivant le tutoriel : https://ipackeps.ac-creteil.fr/spip.php?article71



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement



Verrouillage des lots :

Le verrouillage des lots se fait par l'enseignant. Il faut attendre d'avoir effectuer la commission en établissement avant de verrouiller les lots puisque seul le chef d'établissement peut les déverrouiller si besoin.

La date limite de verrouillage des lots est fixée au 10 Juin.



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

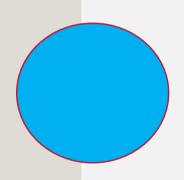
Conseils pratiques de saisie

- au clavier
- Si AFLI note de 6.5 alors taper « . » et non « , »
- taper « entrer » pour valider et passer à la saisie de l'AFL

suivant

- Attention : enregistrer (bouton en bas à droite) obligatoirement après avoir fini la saisie de la note de l'APSA I puis passer à l'APSA 2 ou passer à un autre élève
- Ne pas faire « réinitialiser » si vous avez déjà effectué la saisie de plusieurs APSA

Epreuve de substitution = épreuve de rattrapage





Perspectives 2025

Saisie au fil de l'eau à partir de Janvier pour se donner du temps et faire un point plus régulièrement sur les cas particuliers.



Les points de vigilance, la démarche et votre accompagnement

Vos ressources:

Site internet de l'académie (tuto, vidéo, FAQ)

- + des permanences sous la forme de visio https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/332444/creator/9972/hash/13ff 60 l de l ef7 l d5c2a7ebeff458d l 9a6b9bf05b :
- Lundi 13/05 de 17h à 18h (aide à la première connexion et accompagnement à la saisie de la première note
- Jeudi 16/05 de 12h à 13h (n'a pas eu lieu)
- Mercredi 22/05 de 10h à 11h
- Jeudi 30/05 de 12h à 13h
- Mercredi 5/06 de 18h à 19h